

Actualité nationale - initiative

→ La Côte, 15.05.08, LES CINQ ÉCHECS DE BLOCHER, p. 4

Le bloc-notes d'Adolphe Ribordy

## Les cinq échecs de Blocher

Cinq mois après la non-réélection de Christophe Blocher (photo) les remous persistent, dans l'opinion publique et dans les rangs UDC. Avec cette interrogation shakespearienne : faut-il évincer Eveline Widmer-Schlumpf et l'UDC grisonne de l'UDC suisse?

Pour ajouter une note à ce climat pesant, le 1<sup>er</sup> juin deux objets de votations l'un sur les naturalisations, l'autre sur la capacité d'information du Conseil fédérale, portent la marque de la formation blocherienne. Or si l'on fait abstraction du culte du leader, des convictions partisans et que l'on s'en tienne aux seuls faits, Christophe Blocher n'était pas un bon conseiller fédéral. Dans cinq dossiers de son département, et durant quatre ans,



son inaction est patente.

1. La lex Kolher pénalise toujours les régions touristiques.
2. Les loteries suisses dont la Loterie romande sont obligées de lancer une initiative contre la Commission fédérale des jeux, pour sauver le fédéralisme et le système de dons à la société civile.
3. En matière de lutte contre la pédophilie, la politique

de Blocher était inexistante.

4. La crise au ministère public porte sa marque.
5. Les attaques contre la concordance et les institutions suisses sont à mettre à son passif. Si M. Blocher avait agité positivement sur ces cinq dossiers sa réélection était assurée. Ce fut un mauvais conseiller fédéral, punkt schluss.

ADOLPHE RIBORDY

## **L'initiative des loteries est lancée**

Un comité de personnalités des milieux culturels, sportifs et sociaux de toute la Suisse a lancé le 22 avril l'initiative populaire fédérale «Pour des jeux d'argent au service du bien commun». Soutenue par la Loterie Romande, elle exige que l'intégralité des bénéfices des jeux soit versée à des œuvres d'utilité publique, que le Parlement fixe dans la loi le taux de l'impôt sur le revenu brut des jeux des casinos destiné à l'AVS/AI et réclame une politique coordonnée entre la Confédération et les cantons. Le comité entend préserver le principe de redistribution des bénéfices qui préside à l'exploitation des loteries. (ml)

*[www.biencommun.ch](http://www.biencommun.ch)*